



**Sporting Bulle  
Natation**

CP 70 1630 Bulle  
www.spbulle.ch  
info@spbulle.ch

## Annexe 3 : Un sport sans fumée

La mise en pratique d'« Un sport sans fumée » implique le respect des exigences suivantes :

- Période sans tabac avant, pendant et après le sport, soit une heure avant jusqu'à une heure après l'effort physique.
- Les locaux du club sont non fumeur.
- Refus de tout soutien financier par des marques de cigarette.
- Les manifestations sont non fumeur. Il s'agit en particulier :
  - des entraînements ;
  - des compétitions ;
  - des camps d'entraînement ;
  - des réunions (assemblée générale, etc.) ;
  - des manifestations spéciales (St.-Nicolas, pique-nique de fin de saison, sorties spéciales, etc.)

Membre de :

**swiss  
swimming**

Fédération Suisse de  
Natation

Membre fondateur :



Fédération  
Fribourgeoise  
de Natation